MAIRIE DE CREVECOEUR-LE-GRAND
Place de l'Hôtel de Ville - B.P. 41
60360

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Saint Just en Chaussée

143

MAIRIE de CREVECOEUR LE GRAND

Arrêté 2025 –114

Places PMR - 65 rue de La Rochefoucauld / face au 04 rue du Stade/

05 rue de Francastel

Réglementant le stationnement des personnes handicapées dans la commune de Crèvecoeur le Grand

Le Maire de la commune de Crèvecoeur le Grand,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2213-2,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment son article L 241-3-2,

Vu le code de la route et notamment son article R 417-11,

Considérant qu'il y a lieu de réserver un parking pour le stationnement des personnes handicapées aux emplacements cités ci-dessous

- 65 rue de La Rochefoucauld
- Face au 04 rue du Stade (parking)
- 05 rue de Francastel

Vu l'intérêt général,

ARRETE

Article 1 : Une place de stationnement réservée aux personnes titulaires de la carte de stationnement pour personnes handicapées est instituée au :

- **65 rue de La Rochefoucauld**
- **Face au 04 rue du Stade (parking)**
- **05 rue de Francastel**

Article 2 : Les services techniques de la ville sont chargés de la matérialisation verticale et horizontale de cette place réservée.

Article 3 : Le stationnement sans autorisation d'un véhicule sur cet emplacement est considéré comme gênant et constitue une infraction passible de l'amende prévue pour les contraventions de quatrième classe.

Article 4 : La Police Municipale et la gendarmerie de Crèvecoeur le Grand sont chargées chacun en ce qui les concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Crèvecœur le Grand, le 22 juillet 2025

Le Maire de Crèvecœur le Grand
Aymeric BOURLEAU

P/o l'Adjointe au Maire par suppléance

MAIRIE DE CRÈVECŒUR LE GRAND 60 OISE

Sophie BELLEPERCHE